

# BERTRANGE *Infos*

Site internet : [www.bertrange.fr](http://www.bertrange.fr)

Décembre 2018

## *Editorial*

*Le 101ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité organisé par l'Association des Maires de France (AMF) qui rassemble la quasi-totalité des maires du pays vient de s'achever*

*Au lendemain de ce rassemblement, un constat s'impose : les maires ont le sentiment d'être abandonnés par l'Etat. Nous ne nous apitoyons pas sur notre sort, car nous avons choisi d'être élus et de nous investir pour notre commune, mais nous regrettons que cette belle idée de la décentralisation soit mise à mal en permanence par un Etat centralisateur. Sous couvert d'équilibre budgétaire, il pousse constamment les communes à réduire les services publics de proximité ou met des freins à leur développement. Cela se traduit, depuis 2014, par un phénomène sans précédent de démission d'élus municipaux, et en particulier de maires.*

*Cependant, je constate quotidiennement que le maire est la première personne vers laquelle se tournent les citoyens en cas de difficultés, d'interrogations, même si cela n'est pas de son ressort. Le premier représentant de la République dans nos territoires, c'est le maire.*

*Afin de soutenir ce volontariat républicain, l'AMF a lancé, le 7 novembre, une campagne de communication nationale sous l'appellation : **#MacommuneJyTiens**. Cette campagne vise à mobiliser l'opinion publique sur le rôle essentiel et indispensable, du maire et de ses équipes, dans la gestion de nos communes. A dix-huit mois des élections municipales, elle doit inciter les citoyens à réfléchir et à soutenir l'indispensable échelon démocratique communal, qui doit rester le pilier de notre République décentralisée.*

*Pour terminer sur une note plus optimiste, en cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes, et je vous donne rendez vous le dimanche 6 janvier 2019, à la salle Jacques Martin, pour fêter la Nouvelle Année.*

*Le Maire : Guy NOËL*

## ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Nous connaissons ces dernières années une sécheresse inhabituelle. La commune a déposé auprès du Préfet une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la période allant du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017. Une seconde demande va être déposée pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Comme il a déjà été mentionné dans le Bertrange Infos de janvier 2017, pour la tempête, si vos biens ont subi des dégâts causés par la sécheresse, vous avez la possibilité de déposer en mairie une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Celle-ci étayera le dossier de la commune. Il est précisé également que les sinistrés sont tenus de déclarer les dommages subis à leur assureur.

Attention ! En application des dispositions de l'article 95 de la loi de Finances rectificative 2007, une demande ne peut être recevable que si elle intervient dans un délai de 18 mois après le début de l'évènement naturel qui en est à l'origine.

## LIMITATION DE L'USAGE DE L'EAU

Par arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2018 portant limitation provisoire de certains usages de l'eau au sein de la zone de gestion «Moselle aval, Orne, Nied et Seille» dans le département de la Moselle. Les restrictions d'usage de l'eau mentionnées dans cet arrêté sont applicables jusqu'au 15 décembre 2018 dont vous pouvez avoir le détail sur :

<http://www.moselle.gouv.fr>

Saint Nicolas rendra visite aux écoliers jeudi 6 décembre et recevra les petits Bertrangeois, trop jeunes pour fréquenter l'école, à partir de 11H15 dans la salle de jeu de l'école maternelle : «les Tournesols».

Retrouvez ce bulletin et toutes nos infos sur notre site.

[www.bertrange.fr](http://www.bertrange.fr)

## **SUR VOS AGENDAS...**

### **...QUE SE PASSERA-T-IL EN DECEMBRE ?**

#### **SALLE DES FÊTES JACQUES MARTIN ...**

SAMEDI 1 : LOTO ORGANISÉ PAR L'APEBI

DIMANCHE 2 : BOURSE AUX JOUETS DU FOYER RURAL.

SAMEDI 8 : LOTO ORGANISÉ PAR LA BATTERIE FANFARE

SAMEDI 15 : GOÛTER DE NOËL ORGANISÉ PAR LA TSBI

JEUDI 20 : REPAS DE NOËL ORGANISÉ PAR LES AMIS DU

TEMPS LIBRE

### RECTIFICATIF

LUNDI 31 : SAINT SYLVESTRE ORGANISÉE PAR LA TSBI

## **SALLES ASSOCIATIVES ...**

SAMEDI 15 : CONTES DE NOËL PAR LE FOYER RURAL.

### **...QUE SE PASSERA-T-IL EN JANVIER ?**

#### **SALLE DES FÊTES JACQUES MARTIN**

DIMANCHE 6 : VŒUX DU MAIRE.

SAMEDI 12 : LOTO ORGANISÉ PAR LA TSBI

DIMANCHE 20 : LOTO ORGANISÉ PAR L'UNC.

JEUDI 31 : A.G. DES AMIS DU TEMPS LIBRE ET REPAS.

## **...SALLES ASSOCIATIVES ...**

VENDREDI 11 : GALETTE DES ROIS AVEC LA BILCF.

DIMANCHE 13 : JEUX DE SOCIÉTÉ ORGANISÉS PAR L'APEBI.

LUNDI 14 : COLLECTE DE SANG ORGANISÉE PAR L'AMI-

CALE DES DONNEURS DE SANG.

## GENEROSITE

### RESTOS DU COEUR

L'équipe d'animation du Pré Fleuri et les enfants qui le fréquentent organisent une collecte de denrées pour les Restos du Coeur. Elle se déroulera du 3 au 15 décembre. Si vous n'avez pas d'enfant qui fréquente le périscolaire vous pouvez tout de même apporter vos dons au Pré fleuri, 28 A, rue Saint Laurent, après 17H.

### TELETHON 2018

Les 7 et 8 décembre prochains, Bertrange s'associe à Guénange pour le Téléthon 2018. Parmi les nombreuses activités proposées ce week-end là, il y aura une marche. Bertrange tiendra, sous le préau de la mairie un petit stand d'étape destiné à réconforter les marcheurs. A ce propos, il nous manque des volontaires pour le tenir. Si vous avez quelques instants à consacrer à cette action contactez la Mairie : 03 82 82 65 43. Nous vous en remercions d'avance.

## INFOS EN VRAC

### 1) Fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique était prévu initialement fin 2018 sur Bertrange. Comme vous avez pu le constater, cela a pris du retard et les travaux devraient débuter dans la commune au second semestre 2019. Les études concernant Bertrange ont été réalisées. Pour l'instant, nous n'avons pas de plus amples renseignements de la part de Moselle Fibre.

2) Décarbonatation : Les travaux de la station de décarbonatation sont en phase d'achèvement et la mise en service du dispositif devrait avoir lieu au printemps 2019.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons connaissance du nouveau calendrier.

### 3) Concours des Illuminations :

Les inscriptions seront ouvertes du 1er au 15 décembre 2018, en mairie.

### 4) Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter aux élections européennes de 2019 il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le lundi 31 décembre 2018. Il est rappelé que les ressortissants des pays de l'Union Européenne résidants en France peuvent voter à ces élections.

### 5) Collecte des objets encombrants.

Elle aura lieu le vendredi 7 décembre 2018. Nouvelles dispositions à partir de 2019, voir dépliant joint au bulletin.

### 6) Mission Locale :

Le 12 décembre 2018 à partir de 8H45 devant la Mairie.

### 7) Fermeture de la mairie :

Le 24 et le 31 décembre 2018, la mairie fermera à 15H00.

### 8) Actualité commerciale:

La boulangerie modifie ses horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi, vendredi de 6H45 à 10H15

et de 16H à 19H. Samedi et dimanche de 7H à 12H

Rédaction : Jean-Paul RAMOGNINO.

UTILES : Police municipale: 03 82 88 71 88 Mairie : 03 82 82 65 43 **Site internet : [www.bertrange.fr](http://www.bertrange.fr)**